
N° 95-0163 - Déplacements et voirie + finances et programmation - Lyon 8° - Acquisition d'une bande de terrain appartenant au syndicat des copropriétaires de l'immeuble "Les Alpes I" nécessaire au prolongement du passage des Alouettes - Département de l'action foncière -

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 octobre 1995, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Je vous sou mets le dossier concernant l'acquisition par la Communauté urbaine, en vue de la réalisation du prolongement du passage des Alouettes, d'une parcelle de 418 mètres carrés dépendant de l'immeuble en copropriété Les Alpes I, situé 31à 37, boulevard Jean XXIII à Lyon 8°.

Aux termes des négociations, le syndicat des copropriétaires dudit immeuble, représenté par la société COGESTRIM, 10, rue Antoine Lumière à Lyon 8°, agissant en tant que syndic de copropriété, consentirait à céder la parcelle de terrain en causeaux conditions suivantes :

- 335 mètres carrés seraient cédés gratuitement, conformément aux dispositions du permis de construire n° 388-84-109 déli- vré le 15 février 1984,

- 83 mètres carrés seraient cédés moyennant le prix de 41 500 F conformément à l'estimation des domaines.

L'aménagement de la voirie entraînant la démolition d'un mur mitoyen, la Communauté urbaine réaliserait en outre des travaux de clôture estimés à environ 18 000 F ;

B - Propose d'approuver ce dossier, de l'autoriser à signer l'acte authentique à intervenir et de fixer l'imputation de ladépense ;

Vu ledit dossier ;

Vu le permis de construire n° 388-84-109 délivré le 15 février 1984 ;

Oùï l'avis de ses commissions déplacements et voirie et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Approuve le dossier susvisé.

2° - Autorise monsieur le président à signer l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense correspondante, d'un montant de 41 500 F, sera prélevée sur les crédits ouverts au budget de la Communauté urbaine - sous-chapitre 922-000 - article 210-9.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,